



Note d'informations aux mairies de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse

MARS 2024 - N°11

[PLANNING PERMANENCES]

-L'Agence Départementale d'Informations sur le logement ADIL03 assure une mission de conseil au public, des permanences sont tenues à la Maison France Services, les jeudis (sauf le 4^e du mois) de 9h à 12h. **Prochaines : les 7, 14 et 21 mars.** Le conseiller juriste de l'ADIL03 renseigne gratuitement sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées à l'habitat (location, qualité de l'habitat, accession à la propriété, fiscalité, urbanisme, relations de voisinage...) - Informations également au 04 70 98 18 45.

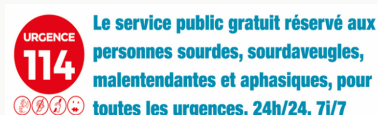
-Permanence inscriptions Restos du cœur au 3 rue Roosevelt : Les inscriptions aux Restaurants du Cœur de Lapalisse pour la Campagne d'été (avril à octobre) auront lieu le mardi 23 avril de 9h à 12h et de 14h à 17h.

[DISPOSITIFS ET AUTRES INFOS USAGERS]

-PACK SPORT SANTÉ, le sport sur ordonnance - nouveau à Lapalisse

Le Comité départemental Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire de l'Allier est en partenariat avec l'association Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers, depuis 3 ans à Lapalisse pour mettre en place des « ateliers passerelles », avec le soutien de la Maison sport santé de Lapalisse.

Le PACK SPORT SANTÉ débute par une prescription médicale. Le médecin indique les activités à privilégier et les éventuelles restrictions suivant la ou les pathologies du patient. Ce programme sera mis en place **le vendredi de 11h15 à 12h15 à la salle des mariages à Lapalisse à compter du vendredi 8 mars 2024.** Contact : 06 70 06 67 56



-Le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24h et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour contacter, grâce au dispositif de Conversation Totale (visio, texte, voix, images) les secours les plus proches, par SMS, internet et via l'application « Urgence 114 ».

-Système d'Information sur les Armes (SIA)

Pour avoir le droit de détenir leurs armes de chasse, depuis le 8 février 2022, les chasseurs doivent ouvrir leur compte sur le nouveau Système d'Information sur les Armes (SIA) sur sia.detenteurs.interieur.gouv.fr L'échéance de cette création OBLIGATOIRE a été repoussée au 31/12/2024 DERNIER DELAI. A défaut, des procédures de dessaisissement des armes seront engagées en 2025. Au regard des difficultés rencontrées, la Préfecture et la Fédération des chasseurs de l'Allier proposent des **permanences aidant à la création de compte :**

-Permanence à la Préfecture de l'Allier (Moulins) : Vendredi 15/03/2024 (9h-12h/14h-17h) - RDV au 04 70 48 31 23

-Permanences à la Fédération départementale des chasseurs (Toulon-s/Allier) : Mercredis 10/04/2024 et 29/05/2024 (9h12h/14h-17h) - RDV au 04 70 34 10 05 et permanence lors de leur Assemblée Générale : Samedi 20/04/2024 à Vichy – Centre Omnisports (intervention de la Préfecture sur réglementation, diffusion flyers)

-Permanence à la MFS du Mayet de Montagne : Vendredi 27/09/2024 (9h00-12h00/13h30-16h30) – RDV au 04 70 48 31 23

Les pièces à amener impérativement (ne surtout pas amener les armes) : - un titre d'identité en cours de validité - justificatif de domicile de moins de 3 mois - le permis de chasser + validation en cours - les anciennes déclarations papier ou sinon des photos des armes

-Opération "J'aime la nature propre 2024" le 17 mars

Le Dimanche 17 mars, l'opération "J'aime la nature propre 2024" à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs, aura lieu dans le département de l'Allier. Sur la Communauté de Communes, les communes de St Christophe, et de Lapalisse avec l'Amicale des randonneurs lapalissois se mobilisent. A Lapalisse, le rendez-vous aura lieu près de la Salle de La Grenette à 9h, les personnes peuvent se joindre à cette matinée de nettoyage en contactant le 06 63 60 93 34.

-Recyclage matériel téléphonie

Des boîtes de collecte de mobiles Orange sont installées en mairie de Lapalisse et au Fablab.

